

PREAMBULE

Nouveau programme de Seconde : l'Art de vivre ensemble.

Constat : Niveau de compétence des élèves oscille entre A2 et B1

Parcours : de type actionnel, tâches d'exploitation des documents, tâche finale.

Précautions à prendre :

- 1- Repérer les entraves comme les difficultés lexicales et sémantiques, les difficultés morphosyntaxiques (comme par exemple l'expression de l'irréel au présent avec le subjonctif II ou la voix passive).
- 2- Prendre soin de lever ces entraves lors de la mise en œuvre pédagogique en donnant des clés d'accès au sens (étymologie, analogie, déduction du contexte)
- 3- Utiliser des éléments facilitateurs comme des champs sémantiques que connaissent bien les élèves ou les mots transparents.
- 4- Faire repérer aux élèves ce qui contextualise la réalité.
- 5- Bien dénombrer les potentialités de chaque support pour envisager les compétences communicatives dans plusieurs activités langagières, **principalement entraîner la CE en s'appuyant sur des stratégies pour accéder à l'explicite mais aussi à l'implicite du texte.** On

peut aussi choisir **d'entraîner l'EO** en demandant à un élève, à un binôme ou à un trinôme **un compte rendu devant la classe**. On peut également conforter la compétence lexicale en réactivant le lexique notionnel lié au sujet. Par l'observation de la morphologie et de la valeur des aspects (passif ainsi que l'emploi des modes indicatifs par exemple), les élèves consolideront leurs compétences grammaticales. La potentialité peut également concerner la production orale en continu principalement pour rendre compte globalement des résultats sur un mode comparatif, éventuellement en interaction si un groupe sollicite les informations détenues par un autre groupe.

- 6- Vérifier la performance de l'élève dans l'utilisation de structures comme la structure comparative (normalement traitée en amont en 3ème) et y **remédier pour la consolider**.
- 7- Ne pas hésiter à utiliser des documents audios ou audiovisuels variés comme des conversations téléphoniques pour **sensibiliser les élèves à la compétence pragmatique et les familiariser aux codes d'expression de ce mode de communication** : présentation de l'appelant, accueil de l'appelé, formulation de l'objet, réponse à l'objet, conclusion.

On ne doit pas perdre de vue que toute unité vise à entraîner les élèves à la construction de compétences et donc à un entraînement permanent des habiletés et des aptitudes des élèves en fonction de son profil linguistique.

Terminologie

1. La réalisation de la tâche fait appel à un ensemble de compétences (générales et linguistiques), comprenant les composantes suivantes:

- compétences générales (individuelles)

- savoir (culture générale, savoir socio-culturel, conscience interculturelle)
- savoir-faire (pratiques et interculturels)
- savoir-être (motivation, personnalité...)
- savoir-apprendre (aptitude à l'étude, phonétiques, conscience de la communication...)

- compétences langagières

· linguistiques

- Étendue et maîtrise du vocabulaire
- Correction grammaticale
- Maîtrise du système phonologique
- Maîtrise de l'orthographe

· sociolinguistiques (paramètres socio-culturels de l'utilisation de la langue)

- Marqueurs de relations sociales
- Règles de politesse
- Différences de registre de langue
- Références à des spécificités culturelles pragmatiques (produire des énoncés adaptés)
- compétence discursive (enchaînements cohérents)
- compétences fonctionnelle : élaborer un discours adapté aux intentions communicatives (description, narration, commentaire, exposé, explication, instruction, démonstration, persuasion...)

- Savoir recourir à des schémas d'échanges verbaux (interaction) :
exemples : question/réponse, offre /acceptation ou refus,
salutation/réaction....

2. La nature des tâches, extrêmement variée, exige une ou plusieurs activités langagières qui relèvent de

- la réception (compréhension écrite et orale),
- la production (expression écrite et orale),
- l'interaction (écrite ou orale),
- la médiation (par un même locuteur entre deux langues – traduction – ou entre deux interlocuteurs parlant la même langue - interprétation)

Par exemple répondre à une lettre engage les activités langagières de réception (compréhension écrite, de production (expression écrite) et d'interaction écrite.

3. Pour accomplir une tâche, l'apprenant mobilise ses **compétences** et met en œuvre des stratégies de communication, ainsi déclinées : planification, exécution, évaluation, remédiation. Ces stratégies, auxquelles renvoient les programmes, de collège notamment, sont déclinées pour chacune des échelles du CECRL.

Une organisation en groupes différenciés (groupes de compétences)

Le travail organisé autour d'une activité langagière dominante peut être dispensé dans des groupes constitués d'élèves ayant les mêmes besoins et issus de classes différentes.

L'échelle de référence du Cadre européen (A1, A2, B1, ...) aide les professeurs à identifier ces besoins et à construire une progression en hiérarchisant les difficultés à chaque niveau de l'échelle et pour chaque activité langagière.

Cette organisation permet au professeur de répondre plus facilement et de manière mieux adaptée aux besoins de chacun. Dans tous les cas, la désignation des élèves pour la constitution des groupes différenciés relève de la seule responsabilité des enseignants dans le cadre du dispositif arrêté par le chef d'établissement. »

Si pour des raisons d'organisation - impossibilité d'aligner les horaires de plusieurs classes -il est impossible d'envisager la constitution de groupes différenciés à partir de plusieurs classes sur la base de besoins ou d'objectifs spécifiques, le regroupement des élèves peut se faire sur la base de la classe. Dans ce cas où les "groupes de compétence" sont intégrés à la classe. Quelle que soit l'organisation retenue (regroupement d'élèves issus de la même classe ou de classes différentes), la constitution des groupes se fait en fonction des acquis et des besoins des élèves.

1 BO n° 23 du 8 juin 2006 :

<http://www.education.gouv.fr/bo/2006/23/MENE0601048C.htm>

Le travail par groupes différenciés au sein de la même classe peut s'opérer de plusieurs manières. Quelques exemples :

- toute la classe partage le même support qui est alors adapté en fonction des besoins de chaque groupe. Le professeur dispose de plusieurs variables possibles: nature et nombre des aides à la compréhension, versions aménagées du texte, nature et degré de difficulté des tâches ...
- les différents groupes travaillent sur des supports de nature différente qui illustrent ou non la même thématique de manière complémentaire, avec des tâches de degré et de nature différentes. On opère ensuite une mise en commun.

Quel que soit le dispositif retenu, les choix pédagogiques doivent assurer une progression conforme aux besoins des élèves **ET** référenciée aux échelles du CECRL Indexer les tâches proposées aux différents niveaux du cadre offre des points de repères à l'élève dans sa progression. Il peut ainsi situer son niveau et créer son propre horizon d'attente.